

ACCUEIL DE Monsieur HUGUES BOUSIGES (11 avril 2014)

Monsieur et cher confrère,

Trente-quatre ans après Monsieur Pierre Degrave qui fut, comme vous, un éminent serviteur de la République et président d'honneur de notre compagnie en qualité de préfet du Gard, le collège réunissant le bureau et les anciens présidents de l'Académie a décidé à l'unanimité, suite à votre départ, de vous nommer à titre exceptionnel membre honoraire de l'Académie de Nîmes.

Dans votre allocution du 3 février 2013, vous voyiez en elle un « haut lieu de sagesse et d'humanisme » au service de la culture. Ce n'est que justice que d'accueillir en son sein un licencié de droit public et d'histoire, diplômé en science politique, dont les affectations comme chargé de mission ou membre de plusieurs cabinets ministériels et de celui du troisième personnage de l'État, protocolairement parlant¹, l'ont conduit à s'intéresser de près aux questions économiques et financières, à la planification et à l'aménagement du territoire, à l'écologie et au développement durable, en sus de la fréquentation des instituts nationaux des hautes études à la sécurité et à la défense nationale, et la liste n'est pas exhaustive, il s'en faut.

Ce d'autant que vous n'avez jamais manqué, durant les quatre ans et demi passés à la préfecture du Gard, de manifester un très grand intérêt pour notre institution. À quatre reprises, vous avez présidé sa séance publique annuelle, et les allocutions prononcées alors n'étaient pas, nous l'avons observé, simples formalités de circonstance. Ne nous avez-vous pas convié, par ailleurs, le 28 juin 2011, dans la salle de conférences de Carré d'art, pour nous présenter la réforme des collectivités locales, ce chantier toujours ouvert, dont nous sommes conscients des enjeux fondamentaux qu'il représente pour notre démocratie ?

Dans le discours qu'il prononça le 19 décembre 1964, à l'occasion du transfert au Panthéon des cendres de Jean Moulin, André Malraux évoqua ce « sentiment profond, organique, millénaire [...] sans lequel la Résistance n'eût jamais existé » à savoir la fraternité. Une société composée de consœurs et de confrères ne pouvait qu'être sensible à ce même thème que vous avez retenu pour votre intervention du 3 février 2013. Sentiment, norme fondatrice, troisième terme de la devise républicaine, la fraternité n'est-elle pas un ciment essentiel du corps social, à la cohésion duquel elle contribue ? Ne doit-elle pas, pour reprendre vos propres termes, « favoriser l'harmonie sociale, au-delà des différences d'origine, de races, de religion² » ? Sauf à considérer, et ce serait indigne d'une académicienne ou d'un académicien, qu'il ne s'agit que d'un mot parmi d'autres dans le tohu-bohu médiatique ambiant.

« Je m'engage à respecter à l'avenir vos règles séculaires » avez-vous affirmé voilà un peu plus de deux ans³. Propos prémonitoires s'il en fût ! Car vous voici désormais entré dans le temps académique. D'aucuns oseraient dire, celui de l'escargot, et la lenteur de nombre d'entre

¹ Le président du Sénat.

² Allocution du 7 février 2010.

³ Allocution du 5 février 2012.

nous pour répondre aux sollicitations dont ils font parfois l'objet, incline à penser qu'ils n'ont pas vraiment tort. Une chose est sûre et certaine : votre carrière préfectorale vous y a préparé.

Ne l'avez-vous pas exercée en Haute-Loire, en Charente, dans les Pyrénées orientales et le Gard successivement ? Au Puy-en-Velay, on les sert court-bouillonnés ; les petits-gris, autrement dénommés cagouilles, sont consommés grillés, farcis ou en sauce à Angoulême ; la cargolade, sur le *limes* catalan, se mange debout, histoire de faciliter la digestion du lard fondu et, en terre gardoise, à Saint-Florent-sur-Auzonnet, se pratique l'héliciculture dont la production régale les hôtes de la ferme-auberge *La Caracolé*⁴.

Cévenol d'origine familiale – et Florentin⁵ de surcroît –, Breton de naissance – et Rennais qui plus est –, avec Patrick⁶ pour deuxième prénom, vous formez, Monsieur et cher confrère veuillez bien me pardonner d'oser le dire, un mélange pour le moins explosif ! Mais qu'à cela ne tienne, *Ne quid nimis* est notre devise et, partant, la vôtre désormais. Aussi, c'est pour nous un grand honneur et un plaisir de vous accueillir céans confraternellement.

⁴ Pour une vision éclairée sur la question, voir : Voltaire, *Les colimaçons du R.P. L'Escarbotier. Par la grâce de Dieu capucin indigne, prédicateur ordinaire, et cuisinier du grand couvent de la ville de Clermont en Auvergne au R.P. Élie, carme chaussé, docteur en théologie*, 1^{ère} lettre, 1768.

⁵ Nom donné aux habitants de Saint-Florent-sur-Auzonnet ; au début du XVIII^e siècle, on désignait par ce nom les cadets de la croix ou contre-camisards.

⁶ Saint patron de l'Irlande.